



Bureau du 11 avril 2022

Procès-verbal de la séance

Début de la séance à 17 heures

Etaient présents :

Civilité	Nom	Représente
Monsieur	Nicolas GRAVELLE	Président Eure Normandie Numérique
Monsieur	James BLOUIN	CC Vexin Normand
Monsieur	Sylvain BONENFANT	CC Roumois Seine
Monsieur	Guy DOSSANG	Région Normandie
Monsieur	Frédéric DUCHE	Département de l'Eure
Monsieur	Jean-Claude PROVOST	Interco Normandie Sud Eure
Monsieur	Max RONGRAIS	CC Pays de Conches

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Monsieur Nicolas GRAVELLE annonce l'ordre du jour du Bureau :

- Adoption du PV du précédent Bureau
- Prime intéressement collective
- Avenant à la convention locaux CD
- Cession partielle parc Wimax

➤ Points divers Bureau :

- Point de situation avec le GME Sobeca/Team Réseaux
- Point de situation avec Orange
- Point de situation avec ENTHD
- Point sur l'agence du numérique et les impacts RH
- État des lieux d'avancement des travaux
- Distribution des tablettes

Le premier rapport concerne l'adoption du procès-verbal du précédent Bureau en date du 24 janvier 2022.

Aucune remarque ou modification n'est apportée. Après avoir procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Le deuxième rapport concerne la mise en place d'une prime d'intéressement collective.

Dans le cadre des dispositions législatives relatives à la rénovation du dialogue social le SMO peut décider d'instituer une prime liée à l'intéressement en faveur des agents.

La Prime d'Intéressement à la performance collective des services est une indemnité qui valorise la performance des services et la qualité des prestations fournies aux administrés. Elle a vocation à fournir des objectifs collectifs au sein d'Eure Normandie Numérique.

Les objectifs de cette indemnité sont à la fois :

- Technique => résultat quantitatif notamment
- Juridique et financier => préservation des intérêts financiers et juridiques
- Social => amélioration gestion RH, fidéliser et réduire le turn over et taux d'absentéisme

Le plafond annuel de référence de la PIPCS s'élève à 600 euros maximum.

Monsieur Arnaud Hadida précise que le comité technique du Centre de gestion de l'Eure a émis un avis favorable à la mise en place de cette prime.

Monsieur Frédéric Duché demande si cette prime s'ajoute au RIFSEEP et Monsieur Nicolas Gravelle lui répond que oui. Monsieur Duché souligne que ce dispositif n'est pas prévu pour les agents du département.

Monsieur Arnaud Hadida explique que cette prime permet de souder le collectif en réalisant des objectifs communs à l'équipe.

Après avoir procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Le troisième rapport concerne un avenant à la convention locaux du département.

Dans le cadre des nécessités d'évolution des effectifs du Syndicat compte tenu de son activité, il convient de permettre l'extension des locaux afin d'accueillir les prochains recrutements rendus nécessaires (une personne chargée des usages du numérique, une personne pour la gestion de la commande publique et éventuellement une personne chargée de déploiement).

Aujourd'hui le syndicat bénéficie d'un espace de 175 m² avec 10 places de parking pour un loyer de 100€ du mètre carré annuel.

Le Département peut permettre l'extension des locaux d'ENN d'un espace supplémentaire de 31 m². Il convient donc de procéder à la signature d'un avenant à la convention tenant compte de cette évolution et des modalités financières en découlant (réévaluation du loyer de 3 100€ annuel supplémentaires).

Après avoir procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Le quatrième rapport concerne la cession partielle du parc Wimax à TDF.

Le sujet a déjà été abordé lors d'un précédent Bureau.

L'opérateur TDF a fait une proposition de rachat concernant les 5 sites restant listés ci-dessous :

- Vesly
- Berthenonville
- Letteguives
- Fort Merville
- Saint Aquilin de Pacy

La problématique qui se pose ne concerne pas le prix de rachat qui est tout à fait cohérent mais le délai de vente de 4 ans et le paiement des charges pour le Syndicat.

En effet, TDF, propose de racheter chacun des sites en l'état pour un montant de 15 000 € HT par site, sauf le site de Vesly qui est valorisé à 25 000 € HT. Il propose également la prise en charge de 300 € / an pour participer aux charges supportées par le Syndicat.

Mais cette participation semble faible, ainsi, la proposition qui serait plus acceptable serait de réduire les 4 ans à 1 an.

Dans le cas où le rachat intervient, la cession de ces sites, permettrait de récupérer une enveloppe budgétaire d'investissement et permettrait de limiter le budget de déconstruction du parc WIMAX, estimé à environ 10 000 € par site.

Monsieur Frédéric Duché questionne le syndicat pour savoir si on aurait pu vendre en direct aux opérateurs.

Monsieur Jean-Christophe Boyard répond que cela aurait été difficile car TDF a le pouvoir de négocier des contrats au national sur l'ensemble de leurs sites.

Monsieur Frédéric Duché est également interpellé par le délai de vente de 4 ans. Il souhaite savoir si les sites identifiés peuvent répondre à des besoins de couverture internet, dans le cadre du programme d'Etat « New Deal Mobile ». Il demande à Jean-Christophe de prendre contact avec Sabrina Marais au Département qui a suivi le programme et qui connaît les besoins qui ont été identifiés sur le Département à ce sujet.

Monsieur Nicolas Gravelle propose de se pencher sur le compromis d'une reconduction tous les 12 mois à la demande d'ENN au lieu des 48 mois.

Dans ces conditions, Monsieur Nicolas Gravelle sollicite l'accord des membres du Bureau pour adopter la délibération.

Après avoir procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour est terminé.

Divers points sont ensuite abordés avec les membres du Bureau.

- **Point de situation avec le GME Sobeca/Team Réseaux**

Monsieur Arnaud Hadida présente aux membres du Bureau les demandes formulées par le GME en vue des négociations et de la rédaction d'un protocole transactionnel.

- **Point de situation avec Orange**

Monsieur Nicolas Gravelle évoque la réunion d'échanges qui a eu lieu avec lui-même, Orange représenté par Madame Dulac et le ministre Sébastien Lecornu pour sortir de la situation de crise par rapport à leurs engagements contractuel de livraison du réseau, non tenus.

Monsieur Frédéric Duché précise qu'il constate qu'Orange a un gros problème de pilotage du projet.

Madame Dulac a présenté un planning et un point d'étape a été effectué pour voir si ce nouveau planning a été respecté et là encore il y a des écarts entre ce qui est annoncé et ce qui est réalisé.

Une autre réunion est prévue le 12 avril pour continuer les échanges.

ENN exposera durant cette réunion les écarts entre la réalité constatée sur le terrain et les derniers engagements d'Orange.

- **Point de situation avec ENTHD**

Monsieur Arnaud Hadida présente les points de blocage avec ENTHD qui sont également en retard concernant les plannings annoncés.

Monsieur Duché souhaite rencontrer Monsieur Jammaron pour évoquer ces sujets avec lui et pouvoir réunir la commission de suivi de la DSP ensuite.

Monsieur Jean-Christophe Boyard répond que c'est possible et que c'est en cours de calage.

Les avocats d'ENN sont sollicités sur ce sujet également.

- **Point sur l'agence du numérique et les impacts RH**

Monsieur Nicolas Gravelle évoque les rencontres avec les EPCI pour discuter de l'agence du numérique et l'idée est très bien accueillie car les maires sont très sollicités de leurs côtés. Ce sujet sera évoqué lors du prochain comité syndical du 30 mai prochain et en session plénière au mois de juin.

Monsieur Arnaud Hadida présente les grandes lignes du projet.

- **État des lieux d'avancement des travaux**

Monsieur Jean-Christophe Boyard commente la carte présentée aux membres du Bureau.

Monsieur Jean-Claude Provost souhaite aborder un point supplémentaire concernant les boitiers fibre ouverts sur les poteaux et les armoires qui restent ouvertes et qui sont détériorées.

Monsieur Nicolas Gravelle indique qu'une démarche nationale est en cours pour tenter de limiter ce problème.

Monsieur Jean-Christophe Boyard précise qu'un communiqué de presse national est en cours de rédaction.

- **Mise à disposition de tablettes pour les élus du Bureau qui ne seraient pas dotés ni par le département ni par la région**

3 tablettes sont mises à disposition pour Monsieur Blouin, Monsieur Provost et Monsieur Rongrais.

La séance est levée à 19h00.